

Mairie de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt sept Pévrier — un mil huit cent trente un, à trois heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Auguste Sergeant Agnès André —  
né à la garde le vingt deux juillet quarante et un — à trois  
heures du soir — fils de Auguste Sergeant Agnès André — profession  
de Mécanicien — âgé de vingt deux — ans, domicilié à la garde —  
et de Christine Olivier — âgée de vingt trois — ans,

N° 17

André

Auguste Sergeant  
Mécanicien

Il a été vérifié que l'Enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le Dr Bonaventure André —  
âgé de vingt deux — ans, profession de Mécanicien, domicilié à la garde —

Premier témoin, Auguste Sergeant Agathe — âgé de vingt deux — ans,  
profession de Charron — domicilié à la Garde —

Second témoin, Auguste Sergeant Agathe — âgé de vingt trois — ans,  
profession de Charron — domicilié à Coulon —

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Auguste Agnès (agente, maire) de la  
commune de la garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à la présente du vingt deux — un — de l'année —

Agnès  
ed  
Bidaroz  
Agnès

Mairie de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt huit février — un mil huit cent trente un, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Georges Sergeant Eugène —  
né à la garde le vingt six juillet quarante et une — à trois  
heures du soir — fils de Auguste Sergeant Eugène — profession  
de Charron — âgé de vingt six — ans, domicilié à la garde —  
et de Julie Roussel Marié — âgée de vingt un — ans,  
domiciliée à la garde.

Il a été vérifié que l'Enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le Dr Auguste Sergeant Eugène —  
âgé de vingt six — ans, profession de Charron — domicilié à la garde —

Premier témoin, Georges Sergeant Eugène — âgé de vingt une — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

Second témoin, André le Bourcier Goussard — âgé de vingt trois — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Auguste Agnès (agente, Maire de la  
commune de la garde) — remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à la présente du vingt deux — un — de l'année —

Eugène  
Goussard  
Agnès

Mairie de la Garde —

ARRONDISSEMENT de Coulon



N° 19

Bistagne  
Georges  
Christiane

Du vingt Mars — un mil huit cent trente un, à trois — heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie André Bistagne —  
née à la garde le vingt six mars — à trois  
heures du soir — fille d' Auguste Bistagne — — profession  
de Mécanicien — âgé de vingt quatre — ans, domicilié à la garde —  
et de Christiane Olivier — âgée de vingt trois — ans, domiciliée à la garde.

Il a été vérifié que l'Enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le Dr Antoine Bistagne —  
âgé de vingt quatre — ans, profession de Mécanicien, domicilié à la garde —

Premier témoin, Georges André — âgé de vingt quatre — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

Second témoin, Georges André — âgé de vingt quatre — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Auguste Agnès (agente, Maire de la  
commune de la garde) — remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi. —

Ognay

Mairie de la Garde —

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt Mars — un mil huit cent trente un, à trois — heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie André Ognay —  
née à la garde le vingt six mars — à trois  
heures du soir — fille de Auguste Ognay — — profession  
de Charron — âgé de vingt deux — ans, domicilié à la garde —  
et de Marie André — âgée de vingt une — ans, domiciliée à la garde.

Il a été vérifié que l'Enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le Dr Antoine Ognay —  
âgé de vingt deux — ans, profession de Charron — domicilié à la garde —

Premier témoin, Georges André — âgé de vingt deux — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

Second témoin, Georges André — âgé de vingt deux — ans,  
profession de Charron — domicilié à la garde —

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Auguste Agnès (agente, Maire de la  
commune de la garde) — remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi. —

Ognay